CONSO 1

COMPTES CONSOLIDÉS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION ~~DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE OU~~ DU CONSORTIUM [1] [2] :

BLM

Forme juridique [3] : **Société anonyme**

Adresse: **Rue de la cure** N°: **457 , boîte c**

Code postal: **7742** Commune: **Hérinnes-lez-Pecq**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de **Hainaut, division Tournai**

Adresse Internet [4] :

Adresse e-mail [4] :

Numéro d'entreprise **0479.990.444**

COMPTES CONSOLIDÉS en **MILLIERS D'EUROS** [5]

communiqués à l'assemblée générale du **30/09/2022**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **1/01/2021** au **31/12/2021**

Exercice précédent du **1/01/2020** au **31/12/2020**

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ~~ne sont pas~~ [1] identiques à ceux publiés antérieurement

Documents joints aux présents comptes consolidés: RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ, RAPPORT DE CONTRÔLE DES COMPTES CONSOLIDÉS

À COMPLÉTER SI LES COMPTES CONSOLIDÉS SONT DÉPOSÉS PAR UNE FILIALE BELGE

Dénomination de la filiale belge déposante *(article 3:26, § 2, 4°, a) du Code des sociétés et des associations)*

Numéro d'entreprise de la filiale belge déposante

Nombre total de pages déposées: **39** Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: 5.2, 5.3, 5.7, 5.8.1, 5.8.2, 5.8.3, 5.8.5, 5.9.4, 5.9.6, 5.18, 8, 9

Signature
(nom et qualité)

Signature
(nom et qualité)

1 Biffer la mention inutile.

2 En cas de consortium, remplir la section CONSO 5.4.

3 Le cas échéant, la mention "en liquidation" est ajoutée à la forme juridique.

4 Mention facultative.

5 Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés

LISTE DES ADMINISTRATEURS OU GÉRANTS DE L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE ET DES COMMISSAIRES AYANT CONTRÔLÉ LES COMPTES CONSOLIDÉS

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE avec mention des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction

Losfeld Bertrand

Rue de la Cure 457, boîte C, 7742 Hérinnes-lez-Pecq, Belgique

Mandat: administrateurdélégué, début: 14/05/2021, fin: 14/05/2027

COA SRL 0809.652.169

Rue des Moissoins 43, 7500 Tournai, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 14/05/2021, fin: 14/05/2027

Représenté par:

1. Delpire Stéphane
 Rue des Moissons 43 , 7500 Tournai, Belgique

Grant Thornton Bedrijfsrevisoren SCRL 0439.814.826

Uitbreidingstraat 72, boîte 7, 2600 Berchem (Antwerpen), Belgique

Numéro de membre: B00127

Mandat: Commissaire, début: 28/06/2019, fin: 28/06/2022

Représenté par:

1. Dumonceau Nicolas, Numéro de membre : A02429
 Kwekerijstraat 6 , 1830 Machelen (Bt.), Belgique
 Réviseur d'entrepise

COMPTES CONSOLIDÉS

BILAN CONSOLIDÉ APRÈS RÉPARTITION[5]

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	5.7	20		
ACTIFS IMMOBILISES		21/28	9.275	9.453
Immobilisations incorporelles	5.8	21		
Ecarts de consolidation positifs	5.12	9920		
Immobilisations corporelles	5.9	22/27	7.591	8.189
Terrains et constructions		22	5.063	5.368
Installations, machines et outillage		23	436	558
Mobilier et matériel roulant		24	2.054	2.218
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	38	45
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	5.1 - 5.4/5.10	28	1.684	1.264
Sociétés mises en équivalence	5.10	9921	54	19
Participations		99211	54	19
Créances		99212		
Autres entreprises	5.10	284/8	1.630	1.245
Participations		284	11	9
Créances		285/8	1.619	1.236

5 Article 3:114 de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations

	Ann	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	38.363	31.767
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Impôts différés		292		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	21.508	10.436
Stocks		30/36	4.703	3.333
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34	1.706	1.083
Immeubles destinés à la vente		35	2.997	2.050
Acomptes versés		36		200
Commandes en cours d'exécution		37	16.805	7.103
Créances à un an au plus		40/41	5.881	8.635
Créances commerciales		40	5.262	7.923
Autres créances		41	619	712
Placements de trésorerie		50/53	842	591
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	842	591
Valeurs disponibles		54/58	10.125	11.991
Comptes de régularisation		490/1	7	114
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	47.638	41.220

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	25.666	20.540
Apport [6]		10/11	1.542	1.542
Capital		10	1.542	1.542
Capital souscrit		100	1.542	1.542
Capital non appelé		101		
En dehors du capital		11		
Primes d'émission		1100/10		
Autres		1109/19		
Disponible		110		
Indisponible		111		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves consolidées (+)/(-)	5.11	9910	20.976	15.845
Ecarts de consolidation négatifs	5.12	9911	3.138	3.138
Imputations des écarts de consolidation		99201		
Ecarts de conversion (+)/(-)		9912		
Subsides en capital		15	10	15
INTÉRÊTS DE TIERS				
Intérêts de tiers		9913	416	247
PROVISIONS, IMPÔTS DIFFÉRÉS ET LATENCES FISCALES		16	836	760
Provisions pour risques et charges		160/5	742	665
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5	742	665
Impôts différés et latences fiscales	5.6	168	94	95

6 Somme des rubriques 10 et 11 ou des rubriques 110 et 111.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	20.719	19.673
Dettes à plus d'un an	5.13	17	1.237	1.661
Dettes financières		170/4	1.206	1.630
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	1.206	1.630
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	31	31
Dettes à un an au plus	5.13	42/48	19.480	17.823
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	585	718
Dettes financières		43		451
Etablissements de crédit		430/8		451
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	12.590	10.258
Fournisseurs		440/4	12.590	10.258
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46	4.087	4.768
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	1.425	1.074
Impôts		450/3	673	372
Rémunérations et charges sociales		454/9	752	702
Autres dettes		47/48	793	554
Comptes de régularisation		492/3	2	189
TOTAL DU PASSIF		10/49	47.637	41.220

6 Somme des rubriques 10 et 11 ou des rubriques 110 et 111.

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ *(ventilation des résultats d'exploitation en fonction de leur nature)*[7]

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	89.296	63.685
Chiffre d'affaires	5.14	70	75.623	61.494
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71	10.023	303
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation		74	3.494	1.792
Produits d'exploitation non récurrents	5.14	76A	156	96
Coût des ventes et des prestations		60/66A	82.329	58.613
Approvisionnements et marchandises		60	59.835	38.856
Achats		600/8	61.405	39.074
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609	-1.570	-218
Services et biens divers		61	7.198	6.077
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	5.14	62	13.572	12.120
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	1.440	1.276
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4	5	44
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)		635/8	77	40
Autres charges d'exploitation		640/8	195	184
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Amortissements sur écarts de consolidation positifs		9960		
Charges d'exploitation non récurrentes	5.14	66A	7	16
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	6.967	5.072

7 Les résultats d'exploitation peuvent aussi être classés selon leur destination *(en vertu de l'article 3:149, § 2 de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et associations).*

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	463	348
Produits financiers récurrents		75	463	348
Produits des immobilisations financières		750	2	
Produits des actifs circulants		751		
Autres produits financiers		752/9	461	348
Produits financiers non récurrents	5.14	76B		
Charges financières		65/66B	263	255
Charges financières récurrentes		65	263	255
Charges des dettes		650	31	38
Amortissements sur écarts de consolidation positifs		9961		
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	232	217
Charges financières non récurrentes	5.14	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	7.167	5.165
Prélèvements sur les impôts différés et latences fiscales		780	1	1
Transfert aux impôts différés et latences fiscales		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)		67/77	1.955	1.354
Impôts	5.14	670/3	1.955	1.354
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	5.213	3.812
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence (+)/(-)		9975	35	
Résultats en bénéfice (+)		99751	35	
Résultats en perte (-)		99752		
Bénéfice consolidé (Perte consolidée) (+)/(-)		9976	5.248	3.812
Part des tiers dans le résultat (+)/(-)		99761	168	68
Part du groupe dans le résultat (+)/(-)		99762	5.079	3.744

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

LISTE DES FILIALES CONSOLIDÉES ET DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Méthode utilisée (G/P/E1/ E2/E3/E4)[8] [9]	Fraction du capital ou de l'apport détenue (en %)[10]	Variation du % de détention du capital ou de l'apport (par rapport à l'exercice précédent)[11]
Tradeco Belgium Sociéte Anonyme Drève Gustave Fache 5 7700 Mouscron Belgique 0453.218.345	G	99,00	0,00
Beco Sociéte Anonyme Drève Gustave Fache 5 7700 Mouscron Belgique 0476.378.777	G	98,00	0,00
Edergen Sociéte Anonyme Gustave Fachedreef 4 7700 Mouscron Belgique 0545.870.369	E1	46,00	0,00
Thersa Sociéte Anonyme Drève Gustave Fache 5 7700 Mouscron Belgique 0479.604.226	G	83,40	0,00

8 **G.** Consolidation globale

P. Consolidation proportionnelle (avec mention, dans la première colonne, des éléments desquels résulte la direction conjointe)

E1 Mise en équivalence d'une société associée *(article 3:124, alinéa 1er, 3° de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations)*

E2 Mise en équivalence d'une filiale de fait si son inclusion dans la consolidation serait contraire au principe de l'image fidèle *(article 3:98 jo. 3:100 de l'arrêté royal précité)*

E3 Mise en équivalence d'une filiale en liquidation, d'une filiale ayant renoncé à poursuivre ses activités, d'une filiale sans perspective de continuité des activités *(article 3:99 jo. 3:100 de l'arrêté royal précité)*

E4 Mise en équivalence d'une filiale commune dont l'activité n'est pas étroitement intégrée dans l'activité de la société disposant du contrôle conjoint *(article 3:124, alinéa 2 de l'arrêté royal précité)*.

9 Si une variation du pourcentage de détention du capital ou de l'apport entraîne une modification de la méthode utilisée, la nouvelle méthode est suivie d'un astérisque.

10 Fraction du capital ou de l'apport détenue dans ces entreprises par les entreprises comprises dans la consolidation et par des personnes agissant en leur non propre mais pour le compte de ces entreprises.

11 Si la composition de l'ensemble consolidé a été, au cours de l'exercice, affectée de manière notable par des variations de ce pourcentage, des renseignements complémentaires sont fournis dans la section CONSO 5.5 *(article 3:102 de l'arrêté royal précité).*

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

LISTE DES FILIALES CONSOLIDÉES ET DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Méthode utilisée (G/P/E1/ E2/E3/E4)[8] [9]	Fraction du capital ou de l'apport détenue (en %)[10]	Variation du % de détention du capital ou de l'apport (par rapport à l'exercice précédent)[11]
Europole Invest Drève Gustave Fache 1 7700 Mouscron Belgique 0470.768.615	E1	33,33	0,00
Vinylium Sociéte Anonyme Dreve Gustave Fache 7 7700 Mouscron Belgique 0479.104.972	G	99,99	0,00

8 **G.** Consolidation globale

P. Consolidation proportionnelle (avec mention, dans la première colonne, des éléments desquels résulte la direction conjointe)

E1 Mise en équivalence d'une société associée *(article 3:124, alinéa 1er, 3° de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations)*

E2 Mise en équivalence d'une filiale de fait si son inclusion dans la consolidation serait contraire au principe de l'image fidèle *(article 3:98 jo. 3:100 de l'arrêté royal précité)*

E3 Mise en équivalence d'une filiale en liquidation, d'une filiale ayant renoncé à poursuivre ses activités, d'une filiale sans perspective de continuité des activités *(article 3:99 jo. 3:100 de l'arrêté royal précité)*

E4 Mise en équivalence d'une filiale commune dont l'activité n'est pas étroitement intégrée dans l'activité de la société disposant du contrôle conjoint *(article 3:124, alinéa 2 de l'arrêté royal précité)*.

9 Si une variation du pourcentage de détention du capital ou de l'apport entraîne une modification de la méthode utilisée, la nouvelle méthode est suivie d'un astérisque.

10 Fraction du capital ou de l'apport détenue dans ces entreprises par les entreprises comprises dans la consolidation et par des personnes agissant en leur non propre mais pour le compte de ces entreprises.

11 Si la composition de l'ensemble consolidé a été, au cours de l'exercice, affectée de manière notable par des variations de ce pourcentage, des renseignements complémentaires sont fournis dans la section CONSO 5.5 *(article 3:102 de l'arrêté royal précité).*

CONSORTIUM

Identification des entreprises, membres du consortium avec pour chacune d'elles la liste des filiales, la méthode de consolidation appliquée à chaque filiale et la fraction du capital ou de l'apport détenue.

Depuis 2017, le groupe a formé un consortium avec les sociétés suivantes. Ces sociétés ont été entièrement intégrées dans le consortium BLM.

BLM SA
Rue de la Curé 457 c
7742 Hérinnes-Les-Pecq
BE 0479.990.444
Consolidation Intégrale

THERSA SA
DREVE GUSTAVE FACHE
7700 MOUSCRON
BE 0479.604.226
Consolidation Intégrale

CRITÈRES DE CONSOLIDATION ET MODIFICATIONS DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Si ces informations sont d'importance significative, l'identification des critères qui président à la mise en oeuvre des méthodes de consolidation par intégration globale et proportionnelle et de la méthode de mise en équivalence ainsi que des cas, avec justification, où il est dérogé à ces critères (en vertu de l'article 3:156, I. de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations).

L'ENSEMBLE DES SOCIETES A CONSOLIDER

Les sociétés liées sont chargés de la préparation des comptes annuels consolidés dans la mesure où:
- la société fait partie de l'entité économique qui est le groupe;
- l'incorporation des chiffres de la société dans les comptes consolidés contribue à une image plus complète de son importance économique, les ressources financières et les résultats du groupe;
- la participation, en droit ou en fait, en tout ou en partie, forme une autorité de décision dans la gestion de la politique financière.

L'assemblée approuve le projet de fusion et décide en conséquence la fusion, suivant les modalités prévues au projet de fusion, par absorption de la société à responsabilité limitée "ECURIES DU GRANG BAY", est transféré, par suite d'une dissolution sans liquidation, à la société absorbée, et respect des seules formalités prévues par les articles 12:50 à 12:58 du Code des sociétés et des associations. La séance est levée à le 26 juillet 2021.

L'assemblée approuve le projet de fusion et décide en conséquence la fusion, suivant les modalités prévues au projet de fusion, par absorption de la société à responsabilité limitée "ECURIE DEFRESNE", est transféré, par suite d'une dissolution sans liquidation, à la société absorbée, et respect des seules formalités prévues par les articles 12:50 à 12:58 du Code des sociétés et des associations. La séance est levée à le 23 septembre 2021.

METHODES DE CONSOLIDATION
Les méthodes de consolidation par intégration globale sont appliquées lorsque les conditions suivantes sont remplies:
-avoir plus de 50% de l'avoir social, en droit et en fait, afin d'exercer une influence sur l'orientation et la gestion de la société;
- l'exercice d'une activité qui fait partie du groupe directement ou indirectement;
- avoir une politique de l'entreprise identique

Dans ce type de consolidation tous les actifs et passifs, droits et obligations, ainsi que les revenus et les dépenses des sociétés liées, sont en remplacement de la valeur comptable de la participation à condition d'éliminer des opérations intra-groupes.
Ensemble, ils forment l'entité consolidée ou l'ensemble des sociétés consolidées.

Dans la consolidation complète, tous les actifs, les passifs et les résultats sont considérés comme appartenant au groupe. Les capitaux propres comprennent les capitaux propres de les sociétés du consortium BLM SA et THERSA SA. Le compte de résultat consolidé comprend tous les revenus et dépenses des sociétés consolidées, après élimination des résultats internes.

Le cas échéant, cette méthode conduit à la détermination de l'écart d'acquisition et de sécréter la part des intérêts minoritaires.

Le périmètre de consolidation reconnaît un écart de consolidation de ses filiales pour la différence entre le coût et les actifs de valeur nets acquis.
Le consortium BLM SA prend en compte une différence de consolidation sur sa participation pour la différence positive entre la valeur d'acquisition et la valeur comptable de l'actif net acquise calculés selon les règles d'évaluation compris dans le périmètre de consolidation.
Le goodwill est amorti linéairement sur 5 ans.

Renseignements qui rendent significative la comparaison avec les comptes consolidés de l'année précédente si la composition de l'ensemble consolidé a subi au cours de l'exercice une modification notable *(en vertu de l'article 3:102 de l'arrêté royal précité).*

A partir de l'exercice 2017, la consolidation se fait au niveau du Consortium (BLM, Thersa) et non plus au niveau de BLM comme les années précédentes.

RÈGLES D'ÉVALUATION

Relevé des critères d'importance significative ayant présidé à l'évaluation des différents postes des comptes consolidés, notamment les critères relatifs

- aux constitutions et aux ajustements d'amortissements, de réductions de valeur et de provisions pour risques et charges ainsi qu'aux réévaluations (en vertu de l'article 3:156, VI.a. de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations)
- aux bases de conversion pour les montants qui sont ou qui, à l'origine, étaient exprimés dans une devise différente de celle dans laquelle les comptes consolidés sont libellés et pour les états comptables des filiales et des sociétés associées de droit étranger *(en vertu de l'article 3:156, VI.b. de l'arrêté royal précité).*

A. Actif

Retraitement et Eliminations

En utilisant les principes comptables uniformes et méthodes d'évaluation dans les comptes annuels de l'entité consolidée celles-ci peuvent être présentées sur la même base économique.
Elle conduit également à un retraitement des comptes annuels des sociétés en conformité avec les principes comptables décrits ci-dessous.
Après la fusion des bilans et comptes de résultats retraités éventuels, les soldes réciproques ainsi que les résultats qui ont été réalisés sur les transactions entre sociétés du groupe sont éliminés.

Frais de constitution

Les frais de constitution sont activés et imputés à 100 % à la charge du résultat d'exploitation de l'exercice durant lequel ils ont été consentis. Les frais de restructuration ne sont repris à l'actif que lorsqu'il s'agit de frais déterminés relatifs à une modification importante de la structure ou de l'organisation des sociétés et que ces frais ont pour objet d'exercer une influence favorable et durable sur la rentabilité des entreprises. Ils sont amortis de façon linéaire sur une période de 5 ans.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition. Les titres ne sont pas évalués, sauf en cas d'achat de tiers. Les frais de recherche et développement, ainsi que le développement du goodwill acheté au sein même du groupe sont entièrement
pris en charge par le résultat d'exploitation. Le goodwill ne peut être maintenu dans le bilan que si la société s'attend à ce que les activités sous-jacentes génèrent un return.
Amortissement : 5 ans

Écarts de consolidation

Le goodwill de consolidation se compose d'une part des écarts positifs qui ont vu le jour lors de l'application de la méthode de consolidation intégrale et, d'autre part, de l'écart positif après application de la méthode de mise en équivalence. Les écarts de consolidation positifs sont amortis de façon linéaire sur une période de 5 ans, selon le secteur de cette participation.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition (c'est-à-dire leur prix d'achat ainsi que les fraiscomplémentaires), leur prix de revient ou leur prix d'acquisition. Les périodes d'amortissement suivantes sont appliquées :
- Terrains : les terrains ne sont pas amortis
- Bâtiments : 5-20 ans,
- Installations, machines et équipements : 3-10 ans

Immobilisations financières

Les participations non consolidées sont évaluées à leur prix d'acquisition ou à une valeur réduite lorsque la situation de ces entreprises nécessite ces réductions de valeur. Les créances et cautionnements sont comptabilisés à leur valeur nominale. Les réductions de valeur sont appliquées à la totalité du remboursement ou à une partie seulement de ce dernier.

Stocks

Les matières premières et matières auxiliaires sont évaluées sur la base de leur prix de revient moyen pondéré.
Les marchandises sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou à leur prix de revient. Si la valeur de réalisation est inférieure à la date du bilan, une réduction de valeur est comptabilisée. Les droits d'émission de films non émis et autres productions sont comptabilisés dans le bilan à leur valeur d'acquisition, sous la rubrique stocks.
Commandes en cours d'exécution : completed contract

Créances

Les créances sont reprises dans le bilan à leur valeur nominale. Des réductions de valeur sont appliqués s'il existe une incertitude quant au paiement de tout ou partie de la créance à l'échéance. Les créances libellées en devises étrangères sont converties en Euro au cours en vigueur à la date du bilan.

Placements de trésorerie

Les placements de trésorerie sont comptabilisés à leur valeur nominale. Les comptes libellés en devises étrangères sont convertis en Euro au cours en vigueur à la date du bilan.

Valeurs disponibles

Les valeurs disponibles sont évaluées à leur valeur nominale. Les comptes libellés en devises étrangères sont convertis en Euro au cours en vigueur à la date du bilan.

B. Passif

Dettes
Les dettes sont comptabilisées dans le bilan à leur valeur nominale. Les dettes libellées en devises étrangères sont converties en Euro au cours en vigueur à la date du bilan.

Coûts des petits et grands entretiens et des réparations.
Les coûts des petits entretiens et réparations sont comptabilisés dans l'exercice durant lequel ils sont réalisés. Une provision prélevée sur le résultat d'exploitation est constituée chaque année, en prévision des réparations et entretiens importants.

Écarts de consolidation négatifs
Les écarts de consolidation négatifs sont comptabilisés dans le poste des capitaux
propres prévu à cet effet. Cet écart de consolidation est imputé dans le résultat, au pro rata des pertes lorsque celles-ci ont initialement été comptabilisées suite à des perspectives de résultats défavorables de la filiale concernée.
L'imputation au résultat est comptabilisée en déduction des amortissements sur l'écart de consolidation positif.

MÉTHODES DE CALCUL DES LATENCES FISCALES

Explication détaillée des méthodes mises en oeuvre pour la détermination des latences fiscales

Impôts différés et latences fiscales

	Codes	Exercice
Ventilation de la rubrique 168 du passif	*168*	94
Impôts différés (en vertu de l'article 3:54 de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations)	*1681*	94
Latences fiscales (en vertu de l'article 3:119 de l'arrêté royal précité)	*1682*	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
GOODWILL				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8053P	xxxxxxxxxxxxxx	393
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8023		
Cessions et désaffectations		8033		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8043		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99813		
Autres variations	(+)/(-)	99823	605	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8053	998	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8123P	xxxxxxxxxxxxxx	393
Mutations de l'exercice				
Actés		8073		
Repris		8083		
Acquis de tiers		8093		
Annulés		8103		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8113		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99833		
Autres variations	(+)/(-)	99843	605	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8123	998	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		212		

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8191P	xxxxxxxxxxxxxx	11.029
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8161	331	
Cessions et désaffectations		8171		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8181		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99851		
Autres variations	(+)/(-)	99861	568	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8191	11.928	
Plus-values au terme de l'exercice		8251P	xxxxxxxxxxxxxx	1.099
Mutations de l'exercice				
Actées		8211		
Acquises de tiers		8221		
Annulées		8231		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8241		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99871		
Autres variations	(+)/(-)	99881	-340	
Plus-values au terme de l'exercice		8251	759	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8321P	xxxxxxxxxxxxxx	6.760
Mutations de l'exercice				
Actés		8271	504	
Repris		8281		
Acquis de tiers		8291		
Annulés		8301		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8311		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99891		
Autres variations	(+)/(-)	99901	359	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8321	7.623	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(22)	5.064	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8192P	xxxxxxxxxxxxxx	3.990
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8162	60	
Cessions et désaffectations		8172		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8182		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99852		
Autres variations	(+)/(-)	99862	98	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8192	4.148	
Plus-values au terme de l'exercice		8252P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8212		
Acquises de tiers		8222		
Annulées		8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8242		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99872		
Autres variations	(+)/(-)	99882		
Plus-values au terme de l'exercice		8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8322P	xxxxxxxxxxxxxx	3.432
Mutations de l'exercice				
Actés		8272	225	
Repris		8282		
Acquis de tiers		8292		
Annulés		8302		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8312		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99892		
Autres variations	(+)/(-)	99902	55	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8322	3.712	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(23)	436	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8193P	xxxxxxxxxxxxxx	5.714
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8163	277	
Cessions et désaffectations		8173		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8183		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99853		
Autres variations	(+)/(-)	99863	-50	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8193	5.941	
Plus-values au terme de l'exercice		8253P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8213		
Acquises de tiers		8223		
Annulées		8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8243		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99873		
Autres variations	(+)/(-)	99883		
Plus-values au terme de l'exercice		8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8323P	xxxxxxxxxxxxxx	3.496
Mutations de l'exercice				
Actés		8273	350	
Repris		8283		
Acquis de tiers		8293		
Annulés		8303	4	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8313		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99893		
Autres variations	(+)/(-)	99903	45	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8323	3.887	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(24)	2.054	

AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8195P	xxxxxxxxxxxxxx	180
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8165		
Cessions et désaffectations		8175		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8185		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99855		
Autres variations	(+)/(-)	99865		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8195	180	
Plus-values au terme de l'exercice		8255P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8215		
Acquises de tiers		8225		
Annulées		8235		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8245		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99875		
Autres variations	(+)/(-)	99885		
Plus-values au terme de l'exercice		8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8325P	xxxxxxxxxxxxxx	135
Mutations de l'exercice				
Actés		8275	7	
Repris		8285		
Acquis de tiers		8295		
Annulés		8305		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8315		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99895		
Autres variations	(+)/(-)	99905		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8325	142	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(26)	38	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE - PARTICIPATIONS		Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8391P	xxxxxxxxxxxxxx	169
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8361		
Cessions et retraits		8371		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8381		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99911		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8391	169	
Plus-values au terme de l'exercice		8451P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8411		
Acquises de tiers		8421		
Annulées		8431		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99921		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice		8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8521P	xxxxxxxxxxxxxx	470
Mutations de l'exercice				
Actées		8471		
Reprises		8481		
Acquises de tiers		8491		
Annulées		8501		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99931		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8521	470	
Montants non appelés au terme de l'exercice		8551P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8551		
Variations des capitaux propres au terme de l'exercice	(+)/(-)	9994P	xxxxxxxxxxxxxx	320
Variation des capitaux propres des sociétés mises en équivalence	(+)/(-)	99941	35	
Quote-part dans le résultat de l'exercice		999411	35	
Eliminations du montant des dividendes afférents à ces participations		999421		
Autres types de variations des capitaux propres		999431		
Variations des capitaux propres au terme de l'exercice		9994	355	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(99211)	54	
SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE- CRÉANCES				
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		99212P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Additions		8581		
Remboursements		8591		
Réductions de valeur actées		8601		
Réductions de valeur reprises		8611		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99951		
Autres	(+)/(-)	8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(99212)		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE		8651		

		Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8392P	xxxxxxxxxxxxxx	17
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8362	2	
Cessions et retraits		8372		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8382		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99912		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8392	19	
Plus-values au terme de l'exercice		8452P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8412		
Acquises de tiers		8422		
Annulées		8432		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99922		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8442		
Plus-values au terme de l'exercice		8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8522P	xxxxxxxxxxxxxx	8
Mutations de l'exercice				
Actées		8472		
Reprises		8482		
Acquises de tiers		8492		
Annulées		8502		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99932		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8522	8	
Montants non appelés au terme de l'exercice		8552P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8542		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8552		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(284)	11	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES				
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		285/8P	xxxxxxxxxxxxxx	1.236
Mutations de l'exercice				
Additions		8582	383	
Remboursements		8592		
Réductions de valeur actées		8602		
Réductions de valeur reprises		8612		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99952		
Autres	(+)/(-)	8632		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(285/8)	1.619	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE		8652		

ÉTAT DES RÉSERVES CONSOLIDÉES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Réserves consolidées au terme de l'exercice	(+)/(-)	9910P	xxxxxxxxxxxxxx	15.845
Mutations de l'exercice				
Quote-part du groupe dans le résultat consolidé	(+)/(-)	99002	5.079	
Autres variations	(+)/(-)	99003	52	
Autres variations				
(à ventiler pour les montants significatifs non attribués à la quote-part du groupe dans le résultat consolidé)				
Subsides en capital			52	
Réserves consolidées au terme de l'exercice	(+)/(-)	(9910)	20.976	

ÉTAT DES ÉCARTS DE CONSOLIDATION ET DE MISE EN ÉQUIVALENCE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONSOLIDATION - ÉCARTS POSITIFS			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99201P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention	99021		
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention	99031		
Amortissements	99041		
Ecarts portés en résultats	99051		
Autres variations	99061		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99201		
CONSOLIDATION - ÉCARTS NÉGATIFS			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99111P	xxxxxxxxxxxxxx	3.138
Mutations de l'exercice			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention	99022		
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention	99032		
Amortissements	99042		
Ecarts portés en résultats	99052		
Autres variations	99062		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99111	3.138	
MISE EN ÉQUIVALENCE - ÉCARTS POSITIFS			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99202P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention	99023		
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention	99033		
Amortissements	99043		
Ecarts portés en résultats	99053		
Autres variations	99063		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99202		
MISE EN ÉQUIVALENCE - ÉCARTS NÉGATIFS			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99112P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention	99024		
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention	99034		
Amortissements	99044		
Ecarts portés en résultats	99054		
Autres variations	99064		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99112		

ETAT DES DETTES

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	585
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	585
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	585
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	929
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	929
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	31
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	960
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	278
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	278
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	278

	Codes	Exercice
DETTES (OU PARTIE DES DETTES) GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES SUR LES ACTIFS DES ENTREPRISES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION		
Dettes financières	8922	1.791
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	1.791
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs des entreprises comprises dans la consolidation	9062	1.791

RÉSULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CHIFFRE D'AFFAIRES NET			
Ventilation par catégorie d'activité			
Ventilation par marché géographique			
Chiffre d'affaire agrégé du groupe en Belgique	99083	75.623	61.494
EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL (EN UNITÉS) ET FRAIS DE PERSONNEL			
Entreprise consolidante et filiales consolidées par intégration globale			
Effectif moyen du personnel	90901	238	219
Ouvriers	90911	157	151
Employés	90921	61	64
Personnel de direction	90931	18	4
Autres	90941	2	
Frais de personnel			
Rémunérations et charges sociales	99621	13.572	12.120
Pensions	99622		
Effectif moyen du personnel en Belgique occupé par les entreprises concernées	99081	231	217
Filiales consolidées par intégration proportionnelle			
Effectif moyen du personnel	90902		
Ouvriers	90912		
Employés	90922		
Personnel de direction	90932		
Autres	90942		
Frais de personnel			
Rémunérations et charges sociales	99623		
Pensions	99624		
Effectif moyen du personnel en Belgique occupé par les entreprises concernées	99082		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RECURRENTS	76	156	96
Produits d'exploitation non récurrents	76A	156	96
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises d'amortissements sur écarts de consolidation	9970		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	156	96
Dont			

RÉSULTATS

DIVERS		156	96
Produits financiers non récurrents	76B		
Reprises de réduction de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
Dont			

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CHARGES NON RECURRENTES	66	7	16
Charges d'exploitation non récurrentes	66A	7	16
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Amortissements sur écarts de consolidation positifs	9962		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	7	16
Dont			
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6690		
Charges financières non récurrentes	66B		
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Dont			
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6691		
Prise en résultats d'écarts de consolidation négatifs (-)	9963		

IMPOTS SUR LE RESULTAT	Codes	Exercice	Exercice précédent
Différence entre la charge fiscale imputée au compte de résultats consolidé de l'exercice et des exercices antérieurs, et la charge fiscale déjà payée ou à payer au titre de ces exercices, dans la mesure où cette différence est d'un intérêt certain au regard de la charge fiscale future	99084		
Influence des résultats non-récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice	99085		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation pour sûreté de dettes ou d'engagements de tiers	9149	
GARANTIES RÉELLES constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation sur leurs actifs propres, pour sûreté des dettes et engagements respectivement:		
d'entreprises comprises dans la consolidation	99086	4.034
de tiers	99087	
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DES ENTREPRISES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN	9217	
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS	9218	
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS	9219	
DROITS RÉSULTANT D'OPÉRATIONS RELATIVES:		
aux taux d'intérêt	99088	
aux taux de change	99089	
aux prix des matières premières ou marchandises	99090	
autres opérations similaires	99091	
ENGAGEMENTS RÉSULTANT D'OPÉRATIONS RELATIVES:		
aux taux d'intérêt	99092	
aux taux de change	99093	
aux prix des matières premières ou marchandises	99094	
autres opérations similaires	99095	

	Exercice
ENGAGEMENTS RESULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHEES A DES VENTES OU PRESTATIONS DEJA EFFECTUEES	

	Exercice
MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS	

ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE PENSIONS DE RETRAITE ET DE SURVIE AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS, À CHARGE DES ENTREPRISES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION

	Exercice
NATURE ET IMPACT FINANCIER DES EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats	

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSEQUENCES FINANCIERES DES OPERATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière des entreprises qui sont intégrées dans la consolidation

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION QUI NE SONT PAS COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIEES			
Immobilisations financières			
Participations et actions	9261		
Créances	9291		
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311		
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351		
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371		
Garanties personnelles et réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières			
Participations et actions	9262		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

Exercice

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES EFFECTUEES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHE

Mention de telles transactions, à l'exception des transactions au sein du groupe, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière des entreprises qui sont intégrées dans la consolidation en tant qu'un ensemble:

Néant

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS OU GERANTS DE L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE

	Codes	Exercice
Montant global des rémunérations allouées en raison de leurs fonctions dans l'entreprise consolidante, dans ses filiales et dans ses sociétés associées, y compris le montant des pensions de retraite allouées à ce titre aux anciens administrateurs ou gérants	99097	246
Montant global des avances et des crédits accordés par l'entreprise consolidante, par une filiale ou par une société associée	99098	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIE (ILS SONT LIES)

	Codes	Exercice
Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête	9507	37
Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès des sociétés du groupe		
Autres missions d'attestation	95071	
Missions de conseils fiscaux	95072	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95073	
Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête	9509	
Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercices de prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès des sociétés du groupe		
Autres missions d'attestation	95091	
Missions de conseils fiscaux	95092	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95093	

Mentions en application de l'article 3:63, §6 du Code des sociétés et des associations

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION CONSOLIDE

SA BLM

Numéro d'entreprise : BE 0479.990.444

Rue de la Cure 457/C
7742 Hérinnes

Rapport annuel du conseil d'administration concernant les comptes annuels consolidés clôturés au 31/12/2021

Messieurs,

Conformément aux obligations légales et statutaires, en application de l'article 3 : 32 du code des sociétés et des associations, nous vous faisons rapport sur l'exécution de notre politique ainsi que sur les activités du « Groupe TRADECO » et vous soumettons les comptes annuels consolidés du groupe clôturés au 31/12/2021.

Commentaires concernant les comptes annuels

La date de clôture statutaire des sociétés intégrées dans la consolidation est le 31/12/2021 pour toutes les sociétés.

Les sociétés suivantes ont été intégrées dans les comptes annuels qui vous sont présentés :

- Sa Tradeco – consolidation globale
- Sa Beco – consolidation globale
- Sa Thersa – consolidation globale
- Sa Vinylium – consolidation globale
- Sa Edergen – mise en équivalence
- Sa Europole Invest – mise en équivalence

1.1 Opérations réalisées avant la fin de l'exercice

En date du 26 juillet 2021, la société BLM a absorbé la Srl Ecuries du Grand Bray.
En date du 15 décembre 2021, la société BLM a absorbé la Srl Ecurie Defresne.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION CONSOLIDE

1.2 Comptes annuels

L'exercice a été clôturé au 31/12/2021 sur un total de bilan de 47.636 K€ contre 41.219 K€ pour l'exercice 2020.

Le bénéfice net consolidé s'élève à 5.248 K€ et la part du groupe dans ce bénéfice consolidé s'établit à 5.079 K€.

2 Evénements importants après la clôture de l'exercice

Néant

3 Evolution attendue de la société, risques et incertitudes

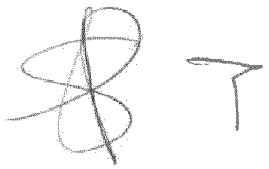
Le « Groupe TRADECO » vise, au cours des exercices à venir, une croissance rentable en développant de nouveaux projets malgré les incertitudes économiques actuelles.

4 Recherche et développement

Le « Groupe TRADECO » est attentif à toute collaboration ou tout projet qui permettra son expansion et le développement de ses activités et divisions construction, métal, bois, ingénierie en énergies renouvelables ainsi que ses activités équestres.

5 Structure de capital et de financement

Inchangée par rapport à l'exercice 2020.



AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION CONSOLIDE

6 Conseil d'Administration

Le conseil d'administration est composé de :

- Monsieur Bertrand Losfeld – administrateur-délégué
- Srl COA représentée par Monsieur Stéphane Delpire - administrateur

Ces mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2027 (cfr nomination suivant assemblée du 14 mai 2021).

Au vu de ce qui précède, le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale :

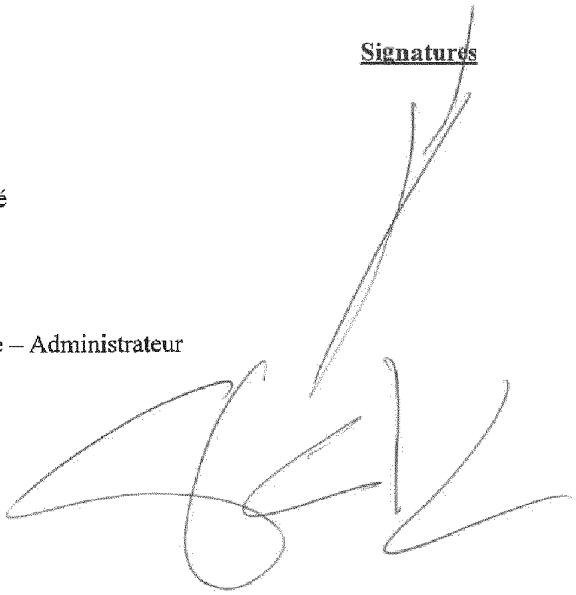
- de donner décharge aux administrateurs et au commissaire pour leur mandat exercé au cours de l'exercice 2021.

Hérinnes, le 30 septembre 2022

Le Conseil d'administration **Signatures**

M. Bertrand Losfeld – Administrateur délégué

Srl COA représentée par M. Stéphane Delpire – Administrateur



RAPPORT DE CONTROLE DES COMPTES CONSOLIDES



BLM SA

Rue de la cure 457, boîte c
7742 HERINNES-LEZ-PECQ
RPM: BE 0479.990.444

Rapport du commissaire sur les comptes consolidés
de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Grant Thornton Réviseurs d'Entreprises SCRL

Siège social
Uitbreidingstraat 72 bte 7
2600 Anvers
Belgique

www.grantthornton.be

RAPPORT DE CONTROLE DES COMPTES CONSOLIDES



Rapport du commissaire à l'Assemblée Générale de BLM SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 (comptes consolidés)

Dans le cadre du contrôle légal des comptes consolidés de BLM SA (« la Société ») et de ses filiales (conjointement « le Groupe »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes consolidés ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 28 juin 2019, conformément à la proposition de l'organe. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2021. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes consolidés du Groupe durant 9 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes consolidés

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes consolidés du Groupe, comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2021, ainsi que le compte de résultats consolidé de l'exercice clos à cette date, ainsi que les annexes, contenant un résumé des principales règles d'évaluation, dont le total du bilan consolidé s'élève à € 47.635.663,57 et dont le compte de résultats consolidé se solde par un bénéfice consolidé de l'exercice de € 5.247.787,92.

A notre avis, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2021, ainsi que de ses résultats consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB et applicables à la date de clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes consolidés en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

© 2022 Grant Thornton Réviseurs d'Entreprises SCRL. Tous droits réservés.



Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes consolidés

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable en Belgique et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre le Groupe en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future du Groupe ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle les organes d'administration a mené ou mèneront les affaires du Groupe. Nos responsabilités à l'égard de l'hypothèse de continuité d'exploitation utilisée par l'organe d'administration sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe;

© 2022 Grant Thornton Réviseurs d'Entreprises SCRL. Tous droits réservés.



- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire le Groupe à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés et évaluons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle;
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit au niveau du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés .

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (révisée en 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses aspects significatifs, le rapport de gestion sur les comptes, ainsi que de faire rapport sur cet élément.

Aspects relatifs au rapport de gestion sur les comptes consolidés

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion sur les comptes consolidés, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes consolidés pour le même exercice et a été établi conformément à l'article 3:32 du Code des sociétés et associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les comptes consolidés comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement

© 2022 Grant Thornton Réviseurs d'Entreprises SCRL. Tous droits réservés.

Grant Thornton

formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mentions relatives à l' indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis du Groupe au cours de notre mandat.

Autres mentions

Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations, à l'exception du fait que :

- les comptes annuels 2020 ont été déposés tardivement
- le présent rapport, les comptes annuels et le rapport de gestion ont été présentés tardivement à l'assemblée générale
- l'assemblée générale ne sera pas tenue à la date prévue par les statuts de la société et pas endéans les 6 mois après la date de clôture
- la société n'a pas nommé de commissaire dans toutes les participations Belges du groupe.

Anvers, le 30 septembre 2022

Grant Thornton Réviseurs d'Entreprises SCRL
Commissaire
Représentée par



Nicolas Dumonceau
Réviseur d'entreprises

© 2022 Grant Thornton Réviseurs d'Entreprises SCRL. Tous droits réservés.